

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — Pédagogie : Aux lecteurs. — Une lettre du vénérable évêque des Trois-Rivières. — Cent onzième réunion des instituteurs catholiques de Québec. — Le “ Manuel de droit civique ”, opinion de la presse (suite). — **Partie pratique :** Langue française : Grammaire et orthographe ; I, Dictée : L'hippopotame—II, Dictée : La patrie—III, Dictée : Action politique du clergé canadien. — Invention et rédaction : exercices divers. — Elocution et composition : I, Une pièce de trop. — Mathématiques : Arithmétique et algèbre. — Langue anglaise : cours élémentaire et cours modèle. — Tenu de livres. Actes officiels du département de l'Instruction publique. — Annonces.

Aux lecteurs

Nous avons le plaisir de mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs le portrait de feu M. F.-X. Toussaint. Les anciens et les anciennes élèves de l'École normale Laval reverront avec bonheur la sympathique figure de leur ancien professeur.

Cette vignette a été préparée à l'atelier C. Darveau de Québec.

Nous consacrons beaucoup d'espace à la *partie pratique*, voilà pourquoi nous omettons, dans le présent numéro, les articles de rédaction.

C.-J. M.

Une lettre du vénérable évêque des Trois-Rivières

Nous avons reçu, il y a quelques semaines une lettre de S. G. Monseigneur L.-F. Laflèche, relativement au *Manuel de Droit civique*. Ayant obtenu du vénérable prélat la permission de publier ce document, nous le communiquons avec bonheur à nos lecteurs.

Voici cette lettre :

Les Trois-Rivières, 2 janvier 1896.

M. C.-J. MAGNAN,

Cher monsieur,

Je reçois avec plaisir l'exemplaire que vous avez eu la bienveillance de m'adresser, de votre manuel de droit civique et les souhaits de bonne et heureuse année qui l'accompagnaient. Veuillez en agréer mes meilleurs remerciements. L'accueil bienveillant que votre travail a reçu au Séminaire de Québec et dans le *Courrier du Canada* me sont une garantie suffisante de son mérite et de son utilité. Aussi je ne manquerai pas de le recommander favorablement quand l'occasion s'en présentera. Je vous félicite de mettre ainsi au service de la jeunesse les talents que le Seigneur vous a confiés, et vous en recueillerez un jour une récompense autrement précieuse que les récompenses éphémères d'ici-bas. Sur ce je prie Dieu de vous avoir en sa sainte garde, et je demeure,

Votre dévoué serviteur,

† L.-F., EV. DES TROIS-RIVIÈRES.